

*WILLEMS, Discours du 11 novembre 2017,
Pour la Commémoration de la Victoire et de la Paix
En Hommage à tous les morts pour la France*

Avant de commémorer ce jour de victoire et de mémoire en l'honneur de nos soldats, j'ai le plaisir d'accueillir, pour son retour, notre « poilu ». Ce Poilu et sa douce et langoureuse mais néanmoins honorable compagne formaient la statue historique inaugurée le 21 septembre 1924 en l'honneur des glorieux enfants tombés pour la patrie lors de la Grande Guerre de 1914 à 1918.

Notre monument n'est pas terminé car lors de son démontage, avant notre actuel mandat, des pièces essentielles ont été malheureusement abîmées ou perdues : il nous faudra un peu de temps pour reconstituer un monument honorable et modernisé.

Cette statue, comme vous le constatez, est aujourd'hui à notre niveau alors qu'hier elle était sur une stèle démesurée.

Mais la modestie devant le sacrifice nous inspire malgré tout, et sa dimension humaine, accessible, devra aussi inspirer les jeunes générations pour qui les périls de la Nation et des familles sont inscrits dans les livres d'histoire.

Nous savons que nous devons être prêts et respectueux : ce couple saura le rappeler à tous et surtout aux nouvelles générations.

Par cette statue nous continuons d'honorer 57 morts willémois civils ou militaires, tous victimes des dernières guerres. Nos aïeux willémois, en souvenir des morts de la famille D'Arnould pensaient, comme moi du reste, que Victor Hugo et ses Chants du Crépuscule exprimaient le mieux la douleur des enfants perdus pour notre mère patrie. Permettez-moi de vous en lire quelques lignes qui étaient inscrites sur l'ancien monument :

CEUX QUI PIEUSEMENT SONT MORTS POUR LA PATRIE
ONT DROIT QU'À LEUR CERCUEIL LA FOULE VIENNE ET PRIE ;

ENTRE LES PLUS BEAUX NOMS LEUR NOM EST LE PLUS BEAU
ET, COMME FERAIT UNE MÈRE,
LA VOIX D'UN PEUPLE TOUT ENTIER LES BERCE EN LEUR TOMBEAU

GLOIRE À NOTRE FRANCE ÉTERNELLE !
GLOIRE À CEUX QUI SONT MORTS POUR ELLE !
AUX MARTYRS ! AUX VAILLANTS ! AUX FORTS !
À CEUX QU'ENFLAMME LEUR EXEMPLE,
QUI VEULENT PLACE DANS LE TEMPLE,
ET QUI MOURRONT COMME ILS SONT MORTS !

Le 11 novembre 2017,

Pour la Commémoration de la Victoire et de la Paix

En Hommage à tous les morts pour la France

Je vous prie de recevoir ce message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées :

99 années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918 à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de 4 années et demie s'achevait alors.

Si l'avant et l'arrière communient dans la fierté nationale, c'est aussi le temps du deuil qui commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires.

Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917.

Après trois ans de conflit, c'est « l'année de fatigue des peuples » mais c'est aussi le tournant de la guerre.

D'avril à octobre, le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le moral des combattants et celui de l'arrière. L'armée française n'est plus seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les canadiens mènent l'offensive à Vimy, les britanniques à Passchendaele, les italiens sont vaincus à Caporetto.

Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive de soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire.

La mondialisation du conflit s'est intensifiée.

Traversée par deux révolutions, La Russie connaît de profonds bouleversements et signe le 15 décembre 1917 un armistice avec l'Allemagne. Cette dernière va pouvoir, en 1918, concentrer toutes ses forces sur le front occidental.

Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte d'un être aimé, le plus souvent d'un père, d'un oncle, d'un frère ou d'un cousin. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.

Le 16 novembre 1917, il y a presque 100 ans, au milieu de la tempête, Georges Clémenceau était appelé à former le Gouvernement. Président du Conseil et ministre de la guerre à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire.

En ce jour de 11 novembre 1917, et plus particulièrement depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts tombés pour la France. A ceux de la Grande Guerre, lors de la seconde guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde : la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire.

Vive la République,

Vive la France !